

MISSION D'ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE GESTION DES SFD EN LIEN AVEC LES BESOINS DE RAPPORTAGE SUR LA FINANCE AGRICOLE

VERSION FINALE

ELABOREE PAR
Dr Fréjus A. R. GBAGUIDI

FINANCEE PAR
ProFinA/GIZ

DECEMBRE 2022

Note de version

Version	Date	Commentaires	Auteurs
1.0	27/11/2022	Version provisoire	Fréjus GBAGUIDI
1.1	29/11/2022	Amendements	ProFinA et ADAPAMI
2.0	04/12/2022	Version finale	Fréjus GBAGUIDI

Table des matières

Note de version	3
1. Contexte et justification.....	8
2. Méthodologie de conduite de la mission	9
3. Aperçu global du secteur du financement de l'agriculture	11
3.1. Les acteurs	11
3.2. Les domaines d'intervention	12
4. Besoin en information sur la finance agricole des PTF et institutions publiques	14
4.1. Les cadres d'évaluation des performances du secteur	14
4.2. Principaux indicateurs.....	17
5. Analyse du fonctionnement et du paramétrage des SIG des SFD	19
5.1. Liste des principaux SIG du secteur.....	19
5.2. Couverture fonctionnelle et paramétrage des SIG dans le secteur	21
6. Forces et faiblesses liées à l'évaluation de la finance agricole	24
7. Proposition d'une nomenclature des informations sur les crédits agricoles à produire par les SFD.....	25
7.1. Référentiels de base.....	26
7.2. Conception de la nomenclature.....	27
8. Identification des paramétrages supplémentaires nécessaires au SIG des SFD pour produire les informations selon la nomenclature proposée.....	28
8.1. Au niveau de l'identifiant des usagers des services financiers.....	28
8.2. Au niveau de la nomenclature.....	29
8.3. Formats d'échange	30
8.4. Indicateurs à intégrer	30

8.5.	Moteur de reporting	30
9.	<i>Analyse de la prédisposition des SFD à prendre en charge les développements complémentaires de leur SIG</i>	<i>31</i>
9.1.	Capacités techniques.....	31
9.2.	Capacités de financement	32
10.	<i>Outil alternatif de reporting systématique des données des SFD en se basant sur l'existant auprès de ADAPAMI.....</i>	<i>34</i>
10.1.	Deux scénarii.....	34
10.2.	Architecture technique cible	36
10.3.	Solutions	39
10.4.	Gouvernance.....	40
11.	<i>Mesures nécessaires à l'interne des SFD, en plus du paramétrage du SIG, pour pouvoir produire les informations selon la nomenclature validée</i>	<i>41</i>
12.	<i>Plan d'action par type de SIG en prenant en compte les processus à changer, les documents à revoir, les formations à donner</i>	<i>43</i>
13.	<i>Annexes</i>	<i>46</i>
13.1.	Annexes 1 : Nomenclature des activités et produits liés aux crédits agricoles.....	46
13.2.	Annexe 2 : Informations signalétiques personnes physiques	50
13.3.	Annexe 3 : informations signalétiques personnes morales	51
13.4.	Annexe 4 : Exemples de canevas de reporting des SFDs.....	53

Table des figures

Figure 1: Méthodologie de conduite de la mission	10
Figure 2: Acteurs de l'écosystème.....	12
Figure 3: Principaux indicateurs	16
Figure 4: Analyse SWOT du système de rapportage lié aux crédits agricoles	25
Figure 5: Scénarii de mise en oeuvre de système de rapportage cible	34
Figure 6: Avantages et inconvénients du scénario 1	35
Figure 7: Avantages et inconvénients du scénario 2	36
Figure 8: Architecture technique de l'entrepôt de données	38
Figure 9: Architecture fonctionnelle de la solution.....	39
Figure 10: Gouvernance du système de BI	41

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des principaux SIG du secteur	20
Tableau 2: Caractéristiques de quelques SIG	23
Tableau 3: Comparaison des solutions PowerBI et Tableau	40
Tableau 4: Plan d'actions	44
Tableau 5: Planning de mise en oeuvre de la solution	45
Tableau 6: Nomenclature des activités et produits agricoles.....	46
Tableau 7: Informations sur les individus.....	50
Tableau 8: Informations sur les groupements	51

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

GIM-UEMOA : Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA

SFD : Système Financier Décentralisé

IMF : Institution de Microfinance

SIG : Système d'Information de Gestion

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

APSPD : Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés

ANSSFD : Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

ADAPAMI : Projet d'Appui au Développement, À la Professionnalisation et à l'Assainissement de la Microfinance au Bénin

ALIDé : Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement

RENACA : Réseau National des Caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées

SFD : Système Financier Décentralisé

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SIG : Système d'Information et de Gestion

UNACREP : Union Nationale des Caisses Rurales d'Épargne et de Prêt

FNDA : Fonds National de développement Agricole

ProFinA : Projet Promotion du Financement Agricole

PSDSA : Plan Stratégique de développement du Secteur Agricole

1. Contexte et justification

Le secteur agricole est un enjeu majeur pour le développement économique des pays africains et en particulier du Bénin avec une contribution nette de xx% au Produit Intérieur Brut et une croissance soutenue depuis de nombreuses années. Ce positionnement de l'agriculture comme première source de richesse est portée par une synergie d'actions entre les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers et les populations à la base, en particulier celles situées en milieu rural où se situent 42% des actifs agricoles du pays. Le secteur agricole est caractérisé par la dominance des exploitations familiales et une forte vulnérabilité face aux chocs climatiques entraînant un impact sur les revenus et une faible compétitivité sur un marché globalisé.

En vue de l'accroissement de la productivité du secteur, le gouvernement a élaboré un Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 avec 5 axes stratégiques dont « la mise en place de mécanismes de financements et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles, y compris les femmes, les jeunes et les primo-entrepreneurs ».

Dans l'optique de la concrétisation de cet axe du PSDSA, le Gouvernement a mis en place le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) dont la mission est de « Contribuer à l'amélioration des revenus agricoles et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole, à travers des subventions ciblées et des instruments financiers adaptés aux besoins des filières et ce par une approche de développement participatif des filières agricoles, pour une meilleure exploitation du potentiel agricole national ». La mise en œuvre du PSDSA est déclinée en objectifs quantitatifs et indicateurs de performance permettant de suivre l'impact des actions du Gouvernement sur les filières planifiées ainsi que sur les catégories socio-professionnelles ciblées.

Dans le souci de l'accompagnement de cette vision du Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers ont initié plusieurs projets et programmes au cours des dernières années axés sur des objectifs domaines plus spécifiques. Ainsi, les projets tels que ProFinA de la GIZ ou ADAPAMI de Développement International DESJARDINS comme d'autres projets, se sont investis dans le financement agricole en s'appuyant essentiellement sur les Structures de

Financement Décentralisé (SFD) afin de capitaliser sur leur modèle de soutien aux initiatives à la base depuis de très nombreuses années.

Cependant, le suivi de la performance desdits investissements reste une activité laborieuse étant donné la disparité des indicateurs surveillés par les acteurs, le niveau de maturité des systèmes d'informations des SFD et la grande diversité de leurs portefeuilles. Ainsi, certains SFD sont obligés de concevoir des systèmes parallèles de collecte et de traitement des données relatives au financement de l'agriculture avec plusieurs insuffisances dues entre autres à l'inexistence ou la non-fiabilité des données, la faible motivation des acteurs au niveau des SFD, etc.

Fort de ces expériences, ProFinA et ADAPAMI ont initié la présente étude qui vise l'amélioration des mécanismes de fourniture d'informations sur le financement de l'agriculture par les Systèmes d'Informations et de Gestion actuels des SFDs.

Le présent rapport présente dans un premier temps une analyse diagnostique des SIG des SFD en lien avec les besoins en informations sur la finance agricole à travers l'identification des besoins minima en information sur la finance agricole dont ont besoin les PTF et les institutions publiques et l'analyse du fonctionnement et du paramétrage des SIG des SFD. Ensuite, une nomenclature des informations sur les crédits agricoles à produire par les SFD est proposée avec les implications au niveau des principaux Systèmes d'Informations et de Gestion (SIG) en termes de paramétrage, de charges de développements complémentaires pour les SFD et des solutions alternatives. Pour finir, un plan d'actions est proposé afin de préciser les mesures nécessaires à l'interne par les SFD ainsi que les efforts à entreprendre par les éditeurs des principaux SIG.

2. Méthodologie de conduite de la mission

La présente mission est un exercice de diagnostic des insuffisances relatives au processus de rapportage dans le secteur spécifique de la microfinance en lien avec les projets de développement agricole. Pour ce faire, notre méthodologie a consisté en cinq (05) grandes phases comme le montre le graphique ci-dessous.

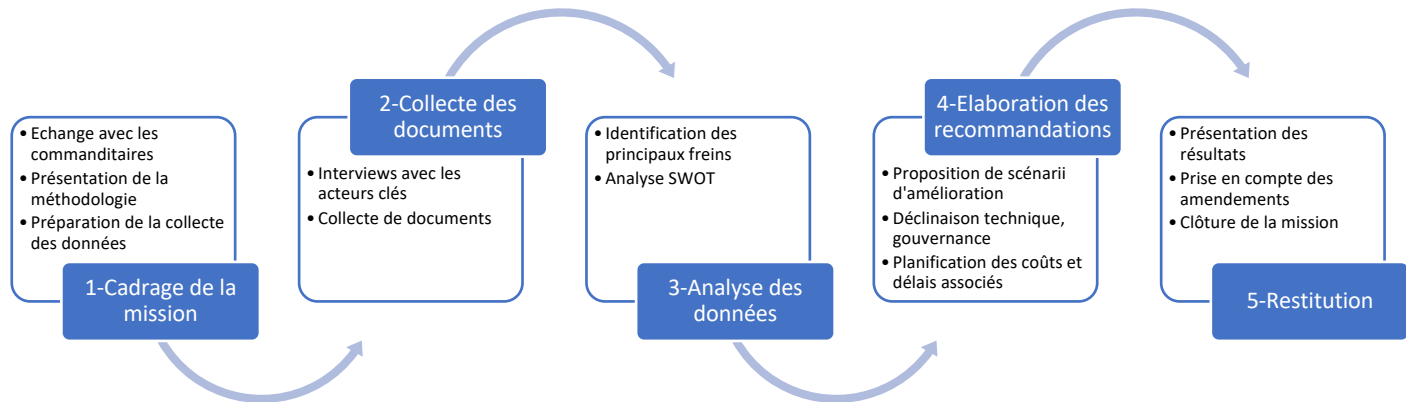


Figure 1: Méthodologie de conduite de la mission

- Cadrage de la mission : Cette phase a consisté à clarifier les objectifs de la mission et des résultats attendus. Nous avons tenu deux (02) séances de travail avec les principaux points focaux au sein des projets ProFinA et ADAPAMI et présenté notre méthodologie de travail ainsi que les besoins et appuis nécessaires à la bonne conduite de la mission.
- Collecte des données : Au cours de cette phase nous avons discuté principalement avec les PTF qui sont les demandeurs des informations statistiques et dont les besoins varient énormément en fonction des indicateurs d'analyse choisis par les PTF lors de l'initiation de leurs projets. Ensuite, nous avons échangé avec les éditeurs des SIG du secteur afin de comprendre les fonctionnalités déjà implémentées et les limites qui pourraient entraver les évolutions attendues. Au total, notre collecte des données nous a permis d'échanger avec les projets ProFinA, ADAPAMI, ACMA2, DEFIA mais aussi, l'APSFD et les éditeurs SIG que sont CAGECFI, MICROFINA. En outre, nous avons sollicité et obtenu des données de plusieurs autres PTF tels que PINEX, BENIN CAJU et les principaux SFD ALIDE, RENACA, PEBCO, PADME selon la diversité des SIG. Enfin, nous avons recherché des informations complémentaires via différentes sources afin

de comprendre davantage les mécanismes de rapportage en place sous l'impulsion de la BCEAO et de l'ANSSFD.

- Analyse des données : En se focalisant sur les besoins spécifiques relatifs aux initiatives de financement de l'agriculture, nous avons dressé un inventaire des parties prenantes et de leur besoin, cartographier les pratiques actuelles afin de ressortir les forces et faiblesses qui les caractérisent. Cette phase d'analyse nous a permis de poser un diagnostic clair des obstacles à surmonter en vue de l'amélioration du rapportage.
- Elaboration des recommandations : Sur la base des faiblesses constatées dans les phases précédentes, les différents scénarii d'évolution possible des pratiques actuelles ont été élaborés et ensuite détaillés suivant les axes techniques (évolutions fonctionnelles des systèmes d'information, architectures, évolutivité, etc.), organisationnelles (gouvernance de l'entrepôt, exploitation, interactions et modalités d'alimentation, etc.). La mise en place du système cible est évalué enfin pour faciliter les prises de décision y afférente.
- Restitution : En présentant les résultats aux parties prenantes, le but de cette phase a été d'obtenir leur contribution à l'amélioration de ces recommandations en vue de la finalisation du rapport et de la clôture de la mission.

3. Aperçu global du secteur du financement de l'agriculture

3.1. Les acteurs

Le secteur du financement de l'agriculture se trouve à l'intersection entre le secteur agricole et le secteur de la finance et met en œuvre des interactions multiples entre les acteurs. Comme le montre le graphique ci-dessous, il se compose entre autres des structures de finance décentralisée (SFD), des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des régulateurs du secteur de la finance décentralisée, des organismes de financement public, des organisations de la société civile et des bénéficiaires.

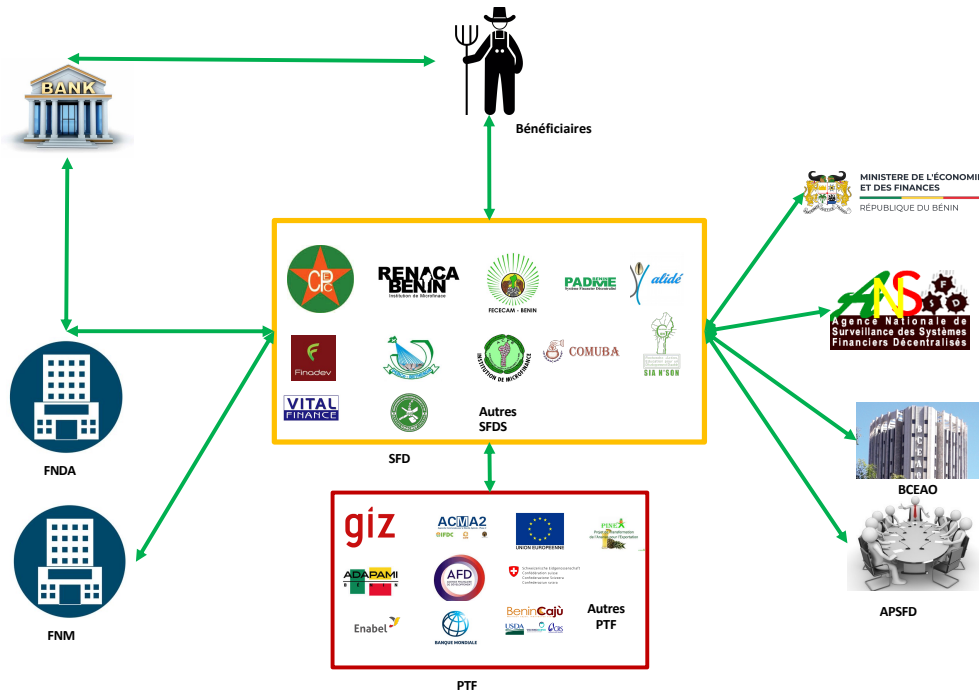


Figure 2: Acteurs de l'écosystème

3.2. Les domaines d'intervention

Les principaux investissements dans le domaine agricole visent l'appui aux initiatives à la base dans les zones rurales pour la production végétale, animale, halieutique et leurs dérivés, pour l'exploitation forestière et pour la transformation et la commercialisation de produits.

En fonction de leur domaine de financement, les besoins de rapportage des SFD peuvent largement varier en combinant aussi bien des indicateurs reflétant la viabilité des appuis fournis que des indicateurs de performance sociale. Le type de rapportage souhaité est également en lien avec les agendas internationaux en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable. Cette combinaison de facteurs rend parfois complexe et difficilement prévisible, les indicateurs de performance des projets et programmes financés par les PTF. Les financements sont répartis dans les domaines ci-après :

- **Culture** : ce domaine concerne la culture de tout type de produits agricoles qu'il s'agisse de culture de rente comme le coton, de céréales, de légumes, de fruits, de plantes aromatiques, de noix, de produits maraichers, des épices, etc. Les

financements dans le domaine de l'agriculture sont très souvent associés à la promotion d'un type de culture très spécifique et concernent une chaîne complète depuis la production jusqu'à la commercialisation.

- **Élevage** : dans cette catégorie se trouvent toutes les formes d'élevage des bovins, ovins, volaille, camélidés, caprins, porcins, etc.
- **Production** : il s'agit des produits dérivés de l'élevage et de la chasse notamment le miel, les œufs, les peaux de bœufs, les fromages et yaourts, etc.
- **Chasse** : les produits de chasses de différentes formes effectuées conformément à la réglementation sont compris dans ce domaine.
- **Sylviculture et exploitation forestière** : la production et l'exploitation des plantations de bois sont contenus dans cette catégorie.
- **Les produits dérivés d'exploitation forestière** : ces activités concernent la production de charbon de bois, la cueillette et autres activités associées à l'exploitation forestière
- **Pêche, pisciculture et aquaculture** : la pêche artisanale et industrielle, la pêche maritime ou continentale, la pisciculture et l'aquaculture sont les principales activités dans ce domaine.
- **Intrants** : ce domaine concerne toutes les activités nécessaires en amont de la chaîne de production tels que les semences, les pépinières, les outils et machines de productions, les engrais, les pesticides, et autres produits d'entretien.
- **Transformation agroalimentaire** : ce domaine regroupe toutes les activités relatives à la première transformation des produits agricoles dont l'égrenage, la fabrication de jus de fruits, des biscuits, produits en conserve, autres produits intermédiaires ou finis.
- **Commercialisation de produits agricoles** : cette activité est relative à la mise en emballage, au conditionnement, à l'exportation ou à la vente en gros, demi-gros ou en détail. Les partenaires encouragent les financements agricoles afin de préserver la qualité sanitaire et biologique des produits alimentaires notamment ainsi que les unités de production de mini-transformation, etc.

4. Besoin en information sur la finance agricole des PTF et institutions publiques

4.1. Les cadres d'évaluation des performances du secteur

Le suivi-évaluation dans le domaine du financement de l'agriculture est une activité multisectorielle étant donné qu'elle s'oriente aussi bien vers l'atteinte des objectifs de sécurité financière, de performance agricole, de performance sociale, de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ainsi que vers la réalisation stratégique du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Ainsi, plusieurs référentiels se côtoient pour produire une vue exhaustive des performances du secteur. Il s'agit notamment de :

4.1.1. Cadre stratégique de mise en œuvre des projets agricoles

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole est défini comme étant le cadre de planification et de coordination stratégique pour le secteur de l'Agriculture durable et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Il prend en compte les besoins, les acquis, les besoins additionnels de financement (gap) à couvrir pour l'investissement et le fonctionnement du secteur sur une période de cinq ans (2017 - 2021).

Le PNIASAN fédère l'ensemble des Projets et Programmes en cours et en perspective dans le secteur (Etat et Privés). Il prend en compte les ressources intérieures de l'Etat, les financements des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les contributions du secteur privé et de la société civile. Il vise notamment à mobiliser les ressources additionnelles nécessaires à la mise en œuvre effective du PAG volet Agriculture et des mesures d'accompagnement, dans une stratégie de territorialisation du développement agricole et de décentralisation.

4.1.2. Référentiel de la BCEAO

Le dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'union monétaire ouest africaine a pour objet de fixer les nouvelles règles prudentielles applicables aux banques, aux établissements financiers à caractère bancaire

et aux compagnies financières en activité dans l'Union. Il vise à promouvoir la préservation d'un système bancaire, solide et résilient, répondant aux besoins des économies des États de l'UMOA, et qui présente un profil de risque maîtrisé. Le dispositif prudentiel fonde les obligations de rapportage des SFD vis-à-vis de la BCEAO.

4.1.3. Référentiel de l'ANSSFD

Hormis les obligations de rapportage vis-à-vis de la BCEAO, les SFD ont l'obligation de fournir sur une base régulière à l'autorité nationale des informations attestant de la régularité et de la conformité de leurs opérations par rapport à la loi. Ainsi, un ensemble de rapport sont requis par l'ANSSFD dont notamment :

- Les rapports mensuels, trimestriels et annuels
- Les états financiers
- Les rapports d'audits et les rapports de suivi des recommandations
- Les rapports du dispositif LBCFT et leurs rapports d'audits.

4.1.4. Cadres d'évaluation des performances de l'APSF

- **La centrale des informations sur le crédit :** La Centrale des Informations sur le Crédit (CIC) est un service rendu par l'Association professionnelle et auquel ont exclusivement accès les SFD membres. Elle est un outil d'analyse, d'évaluation et de gestion du risque de crédit pour les institutions de microfinance qui peuvent efficacement faire face à l'asymétrie informationnelle à travers l'échange de données sur les emprunteurs.

Le graphique ci-dessous présente une catégorisation des types d'indicateurs régulièrement évalués au sein de l'écosystème de la microfinance.

La catégorie des spécifiés agricoles illustre les types d'indicateurs qui figurent sur les canevas d'évaluation des PTFs.

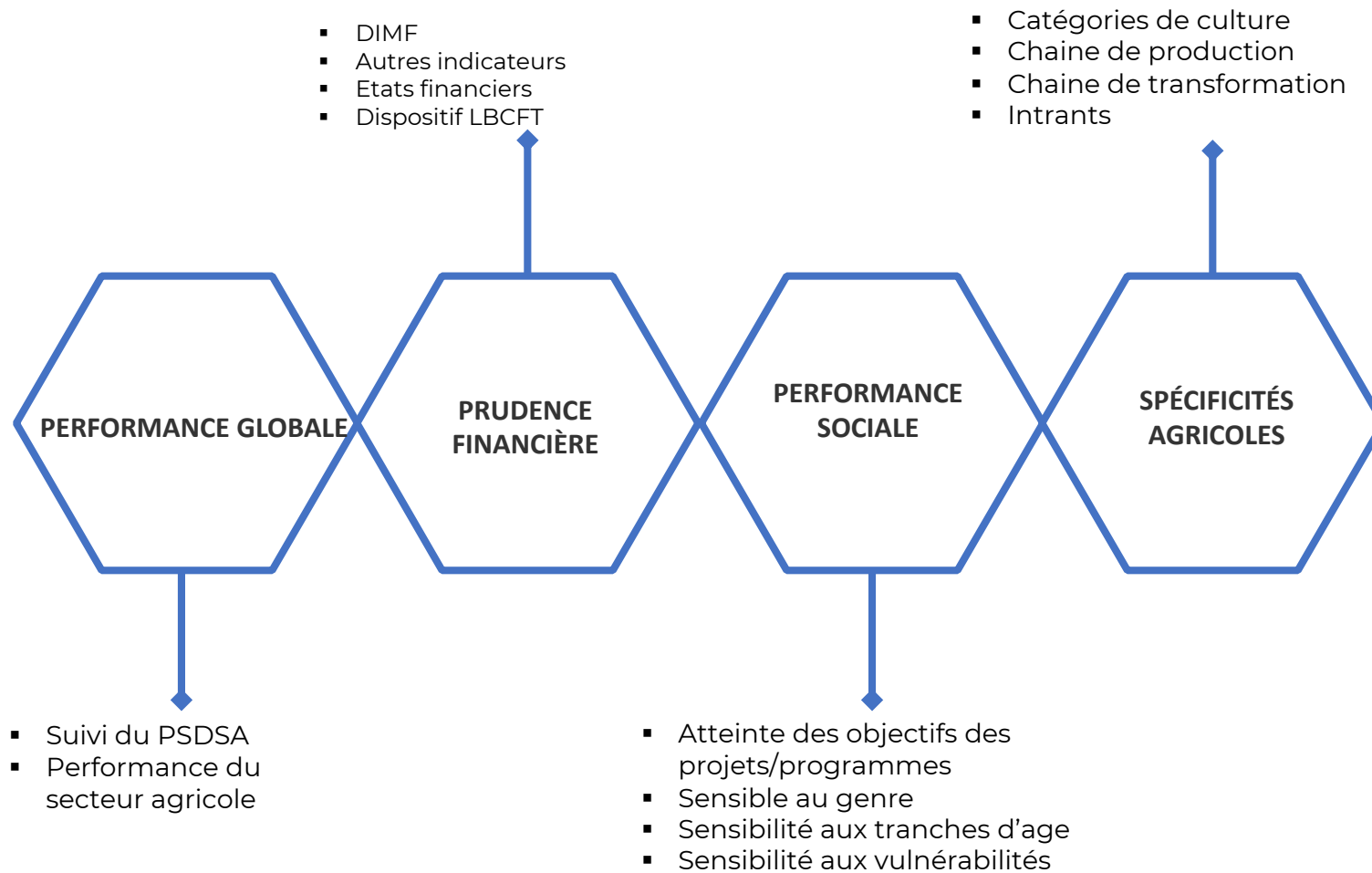


Figure 3: Principaux indicateurs

4.2. Principaux indicateurs

4.2.1. Indicateurs de performance globale

Ces indicateurs mesurent les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques, plans, projets ou changements dans la capacité décisionnelle institutionnelle, créant un environnement propice pour le développement agricole. Elles constituent une synthèse des autres indicateurs et sont directement liés à l'atteinte des objectifs stratégiques énoncés dans le Programme d'Action du Gouvernement et les documents de politique de premier plan tels que le PSDSA.

4.2.2. Indicateurs de prudence financière

La BCEAO et l'ANSSFD sont garants chacun à son niveau de la stabilité et de la résilience des SFD face aux chocs économiques. A cet effet, une surveillance permanente est mise en place et vise à obtenir sur une base régulière des données statistiques provenant des systèmes d'informations des SFD.

Les indicateurs de prudence financière se présentent sous une forme agrégée et ne détaillent pas les natures de produits auxquelles les crédits octroyés aux bénéficiaires font référence. Dans le cas des financements relatifs aux activités agricoles, une seule nature de produit est prévue et s'intitule « Agriculture, sylviculture et pêche ». Il n'est dès lors pas possible d'extraire des informations précises sur les impacts des financements agricoles sur les différentes filières et les couches sociales ciblées.

4.2.3. Indicateurs de performance sociale

Ces indicateurs reflètent de manière concrète l'impact des projets et programmes sur la progression des objectifs sociaux inscrits aux priorités des PTFs. Les grandes catégories d'indicateurs recensés au cours de notre mission se scindent en cinq (05) catégories à savoir :

- **Axé sur le genre** : Cette catégorie concerne la part de crédits octroyés aux femmes comparée aux hommes, aux montants correspondants ainsi qu'au cycle de crédits correspondants.
- **Axé sur la tranche d'âge** : ces indicateurs sont sensibles à la part de crédits affectée aux jeunes dans différentes tranches d'âge comparée aux plus âgés

ainsi qu'aux montants associés et à leur solvabilité. Les jeunes entre 18 et 35 ans représentent une catégorie spécifique à laquelle les partenaires prêtent une attention particulière étant donné qu'ils représentent la tranche la plus productive dans le domaine de l'agriculture.

- **Axé sur la zone géographique** : les zones rurales sont prioritairement les plus éligibles aux financements dans le domaine de l'agriculture. Cependant, il est recherché une certaine adéquation entre les cultures agricoles favorables par zone et les crédits octroyés. Ainsi, il est possible de présenter sur une carte la répartition des crédits par zone géographique mais également de les associer aux types d'activités financés.
- **Axé sur le niveau de vulnérabilité** : le niveau d'éducation, les revenus moyens par ménage, les handicaps et d'autres facteurs sont évalués dans cette catégorie afin de ressortir la part de crédit affectée aux personnes pauvres et aux plus défavorisés.
- **Axé sur les regroupements** : en dehors des crédits individuels, les activités en coopératives sont fortement encouragées par les PTFs dans une perspective de mutualisation des expériences, d'union des forces, de partage des outils de production et de maximisation des chances de succès. Les groupements de femmes sont une sous-catégorie très encouragée. D'autres formes juridiques sont également promues notamment les associations, les coopératives mais aussi les entreprises de moyenne, petite et très petite taille qui disposent d'une personnalité morale et soumises à des règles de gestion plus strictes.

4.2.4. Indicateurs spécificités agricoles

Ces indicateurs rendent compte des prouesses enregistrées à la suite des investissements effectués dans le domaine du crédit agricole. Ils sont relatifs notamment à :

- **Type de produits** : ces indicateurs sont conçus par les PTFs et par les structures de l'Etat afin de mesurer les efforts de production agricoles fournis dans différentes filières. Les PTFs orientent généralement les projets de crédits agricoles vers quelques produits spécifiques comme l'ananas, le miel, les céréales, les cultures de rente, etc. Il

élabore donc les indicateurs de performance afin de capter convenablement l'impact de leur financement sur la progression de ces filières.

- **Type d'activités agricoles** : hormis les types de produits, les crédits agricoles peuvent être également orientés vers des activités connexes comme la production, des intrants, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou de l'exploitation des ressources naturelles liées à ces domaines. Ainsi, certains projets se focalisent sur les performances relatives aux types d'activités et élaborent des indicateurs y afférents.
- **Nombre de crédits par activités/culture** : cet indicateur permet de mettre en lumière le niveau d'effort fourni par les projets/programmes en faveur d'une activité ou d'une filière agricole notamment à travers le nombre d'individus ou de groupement ayant bénéficié de crédits
- **Montant de crédit par activités/culture** : cet indicateur permet de mettre en lumière le niveau d'effort fourni par les projets/programmes en faveur d'une activité ou d'une filière agricole notamment à travers les montants des crédits octroyés sur ces activités.

En annexe, se trouvent quelques exemples de canevas d'évaluation des projets financés par certains PTFs.

5. Analyse du fonctionnement et du paramétrage des SIG des SFD

5.1. Liste des principaux SIG du secteur

Le secteur des Structures Financières Décentralisées s'est lancé dans une dynamique de digitalisation des processus métier, portée par une évolution de la réglementation vers plus de responsabilité financière et par un besoin de financement des initiatives à la base de plus en plus élevé. Le nombre de clients est en pleine expansion et requiert désormais de la part des SFD de petite ou de grande taille de disposer d'un système d'information permettant d'enregistrer toutes les opérations et de tenir une traçabilité de l'historique des clients afin de produire à bonne date les rapports statistiques requis par l'ANSSFD et la BCEAO.

Ainsi, nous avons recensé huit (08) solutions logicielles qui se partagent principalement le marché des SFD avec une prédominance de deux (02) d'entre elle qui semblent être largement adoptées. Il s'agit de MICROFINA de l'éditeur MEDIASOFT et de PERFECT de

l'éditeur CAGECFI qui se retrouvent dans les SFD indépendamment de leur taille ou de leur domaine de financement. Les SFD de grandes tailles comme FECECAM et PADME semblent s'orienter vers des solutions plus spécifiques apportant plus de flexibilité dans leur gestion et leur ambition d'expansion au niveau national et surtout dans les perspectives de diversification de leur portefeuille. Ainsi, la solution SAF 2000 est en cours d'exploitation à la FECECAM avec un projet en cours pour migrer vers une solution encore plus évoluée. Le PADME qui utilisait depuis plus de 10 ans la solution FinMas avec des résultats peu satisfaisants s'est récemment lancé dans une refonte de son SIG vers la solution NAFA qui semble plus complète et plus évolutive aussi bien sur les aspects métier que sur les services de finance digitale et la production des statistiques.

Le tableau ci-dessous présente l'utilisation des SIG dans les grandes catégories des SFD ainsi que les éditeurs associés.

Tableau 1: Liste des principaux SIG du secteur

N°	Dénomination sociale	Sigle	SIG	Editeur
01	Faîtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin	FECECAM	SAF 2000	SYSDE
	Vital Finance Bénin	Vital Finance	PowerCard Microfinance	HPS
			ALBATROS	PHARAON
02	Coopérative des Membres Unis Béthel Actions	COMUBA	MICROFINA	MEDIASOFT
03	SIAN'SON MICROFINANCE	SIA N'SON	PERFECT	CAGECFI
04	Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées	RENACA	PERFECT	CAGECFI
06	Union Nationale des Caisses Rurales d'Épargne et de Prêt	UNACREP	MICROFINA	MEDIASOFT
07	Association des Caisses de Financement à la Base	ACFB	PERFECT	CAGECFI

08	Association de Lutte pour la Promotion des Initiatives de Développement	ALIDé	MICROFINA	MEDIASOFT
10	Association pour la Promotion de l'Epargne-Crédit à Base Communautaire BETHESDA	PEBCo - BETHESDA	PERFECT	CAGECFI
11	Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de Micro-Entreprises	PADME	FinMas	INNOVA
			NAFA en projet	FINETECH
12	Financial Development	FINADEV	ORBIT 4.2	NEPTUNE SOFTWARE GROUP

5.2. Couverture fonctionnelle et paramétrage des SIG dans le secteur

Les solutions logicielles utilisées dans le domaine des SFD sont généralement conçues pour couvrir les domaines métiers notamment, le crédit, l'épargne, les opérations comptables, la gestion commerciale du client. Certains d'entre eux tels que SAF 2000 s'étendent aux fonctionnalités de gestion d'entreprise notamment la gestion des ressources humaines et à la gestion financière. En outre, toutes les solutions comportent un module de gestion statistique permettant de produire et de transmettre sous forme électronique les statistiques réglementaires dans le système e-Contrôle de l'ANSSFD ou vers la BCEAO. Cependant, les catégories de rapport et d'état produits dans ces SIG se limitent aux informations financières contenues dans la réglementation et il n'existe aucun moyen d'automatiser la production des statistiques agricoles telles que souhaitées par les PTFs. Ces derniers sont souvent amenés à concevoir leur propre canevas d'informations statistiques afin d'assurer le suivi-évaluation des projets et programmes mais ils doivent à chaque fois consentir des efforts importants notamment pour collecter les données nécessaires dont certaines ne se trouvent pas dans les SIG, pour les retraiter afin de restituer sous les formats souhaités. D'autres tentatives d'implémentation de modules spécifiques dans les SIGs ont permis de rendre possible au cas

par cas, la production automatisée de certaines statistiques mais, ceci reste très spécifique au besoin d'un PTF et ne peut malheureusement pas être répliqué vers un autre partenaire. D'un autre côté, l'absence d'un identifiant unique partagé des usagers des SFD entraîne des formes hétérogènes d'identification et par conséquent une impossibilité d'agrégation des données à un niveau centrale à des fins de statistiques. De même, lors de l'enregistrement des opérations, les agents des SFD ne disposent pas dans les SIG des champs pouvant permettre d'entrer les détails des activités exercées par leur clients, ce qui rend impossible d'extraire de manière automatisée les statistiques suivant les indicateurs de financement de l'agriculture présentés plus haut.

Le tableau ci-dessous présente les grandes caractéristiques des SIG recensés au cours de notre mission.

Tableau 2: Caractéristiques de quelques SIG

SIG	Fonctionnalités	Environnement	Possibilité d'évolution
SAF 2000	Microfinance, Comptabilité et finance, Ressources Humaines, Reporting décisionnels et réglementaires, Centrale des risques, Administration, analyse de la performance sociale .	Java, Spring, JSF prime faces MySQL	Oui
MICROFINA	Adhésion et gestion des membres Epargne Crédit Comptabilité générale Comptabilité analytique Etats financiers	Java/JEE SQL SERVER	Oui
PERFECT	Gestion de la Sécurité • Gestion des Paramètres • Gestion des Tiers (clientèle) • Gestion des Epargnes • Gestion des Opérations de guichets • Gestion de la trésorerie • Gestion des Crédits, emprunts et cautions • Gestion de la Comptabilité (générale, auxiliaire, analytique et budgétaire) • Statistiques et Reporting règlementaires • Gestion des Ressources Humaines et Paie • Gestion de Stocks • Gestion des Immobilisations • Gestion de la Performance Sociale • Gestion du Workflow • SMS Banking • Mobile	WinDev, WinDev Mobile SQL SERVER	Oui

		Banking • Web-Banking/E-Banking • Mobile Money • Mobile Agency • Réseau d'agents • Transfert d'argent • Monétique (Gestion des Distributeurs Automatique de Billet- DAB)		
NAFA en projet		Le paramétrage du référentiel, Module de paramétrage comptable, Les opérations courantes, La gestion de l'épargne, La gestion des prêts, La gestion de la trésorerie, finance digitale	Java/Oracle	Oui

Il en ressort que quel que soit leur couverture, les environnements de développement et leur fiabilité, la capacité de production statistique des SIGs se limite aux besoins règlementaires et à quelques statistiques sociales implémentées sur l'initiative de certains PTFs. Cette limite s'explique par la multiplicité des canevas de reporting proposée par les PTFs et dont l'implémentation pourraient nécessiter des efforts d'adaptation de la part des éditeurs et du temps à y consacrer par les SFDs. Certains PTFs ont financé de façon spécifiques une reproduction spécifique de leur canevas au sein des SIGs des SFDs partenaires mais ceci reste très limité et n'est pas généralisable. Il est toutefois à mentionner qu'ils disposent tous de capacité d'échange avec des systèmes externes ou avec des entrepôts de données dans une optique d'amélioration des possibilités de restitution de l'information.

Les éditeurs des SIGs ainsi que les acteurs rencontrés dans le cadre de cette mission s'accordent à reconnaître qu'il faudra mettre en place une nomenclature aussi détaillée que possible des types activités financés notamment dans le domaine de l'agriculture qui constituent la grande majorité des appuis fournis dans le secteur.

6. Forces et faiblesses liées à l'évaluation de la finance agricole

L'analyse SWOT du système de rapportage dans le domaine des crédits agricoles révèle que la disponibilité de système d'informations et de Gestion dans la grande majorité des SFDs ainsi qu'une pratique de rapportage basée sur le cadre règlementaire sont des atouts indéniables qu'il faut capitaliser pour améliorer la fiabilité et la qualité des statistiques. Cependant, plusieurs challenges doivent être levés pour l'atteinte de cet objectif, notamment :

- Inexistence d'un identifiant unique des clients/usagers des SFD
- Inexistence d'une nomenclature des produits et activités liées aux crédits agricoles
- Variabilité des besoins en informations statistiques
- Variabilité des indicateurs en fonction des objectifs des projets/programmes
- Niveau de digitalisation différent en fonction des SFD
- Inexistence de statisticiens qualifiés au sein des SFD
- Inexistence de spécialiste de la gestion des bases de données dans la plupart des SFDs.

La figure ci-dessous présente les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en place d'un système commun de rapportage sur les crédits agricoles.

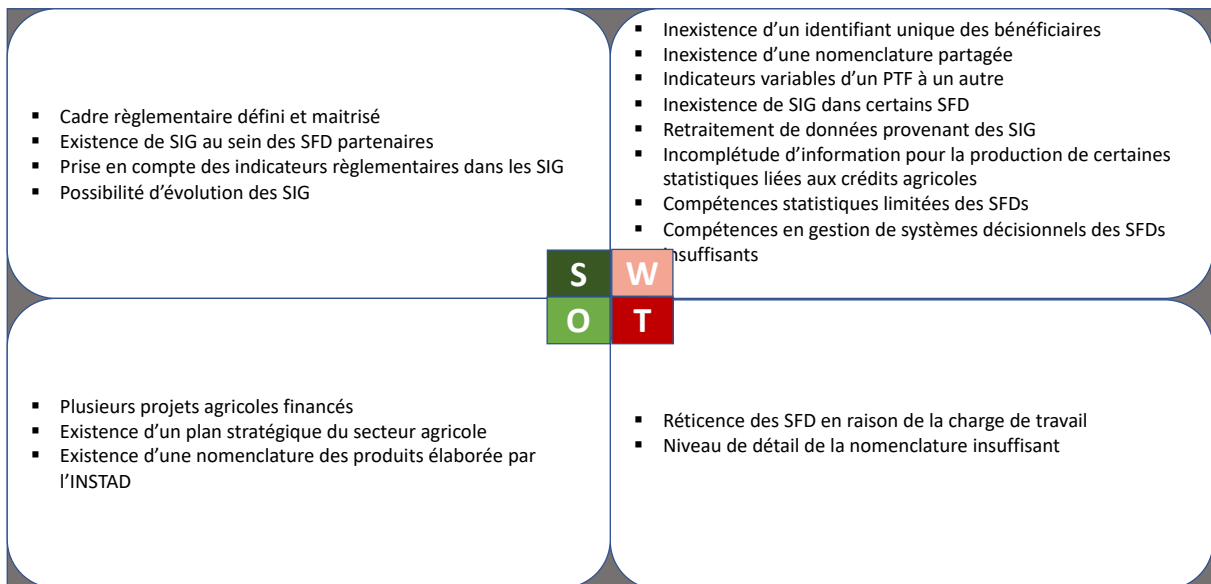


Figure 4: Analyse SWOT du système de rapportage lié aux crédits agricoles

7. Proposition d'une nomenclature des informations sur les crédits agricoles à produire par les SFD

7.1. Référentiels de base

La conception d'une nomenclature des informations sur les crédits agricoles trouve son fondement dans le besoin d'apprécier à des niveaux de granularité très variables, les impacts des efforts fournis dans le cadre des appuis au sein du secteur. En effet, le secteur bénéficie depuis de nombreuses années d'un niveau de financement élevé sans qu'il n'existe un véritable mécanisme de suivi-évaluation basé sur des informations fiables et consolidées. Dès lors, il se pose des questions sur les impacts de ces financements, de leur adéquation avec les réels besoins des populations et de leur alignement sur les objectifs poursuivis par les agendas nationaux et internationaux. La nomenclature aura donc une vocation de détailler les types d'activités menés par les bénéficiaires des crédits à tous les niveaux de la chaîne de valeur agricole, depuis les intrants et les cultures jusqu'à la transformation et la commercialisation ainsi que des catégories de bénéficiaires et de leurs caractéristiques socio-économiques. Afin de prendre en compte correctement les données les plus détaillées sur les activités liées aux crédits agricoles, la nomenclature s'appuie sur les référentiels ci-après :

7.1.1. La nomenclature NAP

La nomenclature d'activités et de produits NAP est la nomenclature nationale statistique d'activités. C'est une classification cohérente, en groupes homogènes, de toutes les activités économiques et de leurs extrants, identifiables sur un territoire précis. Tout en s'appuyant sur un ensemble de concepts, définitions, principes et règles de codification acceptés de tous, la NAP-Bénin vise à fournir une typologie, la plus exhaustive possible, de toutes les activités de production à but lucratif ou non, exercées sur le territoire national. Cette nomenclature comporte une liste d'activité agricole exercée en République du Bénin classée par catégorie avec une codification. Cependant, à la lecture des cadres de suivi-évaluations des projets et programmes du secteur agricole, il apparaît qu'il existe d'autres niveaux de détails qui ne sont pas clairement ou suffisamment définis dans la NAP.

7.1.2. Les cadres logiques des projets financés par les PTFs

Les projets et programmes financés par les PTFs s'accompagnent d'objectifs très spécifiques sur le plan agricole ou socio-économique définis sous des formes qui ne sont pas pris en compte par la NAP. Même s'ils contiennent l'essentiel des informations de base, il serait

indispensable d'organiser un atelier d'adaptation de la NAP aux besoins spécifiques des PTFs et des autres acteurs du secteur afin de la compléter et de stabiliser la nomenclature liée aux crédits agricoles pour les années à venir.

7.1.3. Le cadre de suivi-évaluation du PSDSA

le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole définit également un cadre de suivi-évaluation qui se comprend aussi bien des objectifs de performance des filières agricoles prioritaires que de performance commerciale pour l'exportation des produits et la balance commerciale ainsi que pour la performance sociale en ce qui concerne les objectifs nutritionnels et le développement du capital humain. A cet égard, les détails fournis sur les crédits agricoles doivent permettre le calcul automatisé de certains indicateurs relatifs à l'atteinte des objectifs du PSDSA relatifs au financement de l'agriculture.

7.1.4. Les cadres de référence définis par l'APSF

L'association Professionnelle des SFD est à l'initiative de quelques référentiels comportant des indicateurs multisectoriels dont il faut s'inspirer pour évaluer les performances des crédits agricoles de façon adéquate.

7.1.5. Les canevas de rapportage élaborés par l'ANSSFD et la BCEAO

Les indicateurs de l'ANSSFD et de la BCEAO sont basés sur la réglementation et liés principalement aux performances financières des SFD ainsi qu'à leur stabilité. Cependant, les rapports agrégés se rapportent également à une certaine répartition des crédits octroyés par secteur d'activité. Ce besoin requiert l'intégration en amont dans les SIGs de données pouvant être consolidées au niveau central. En outre, les informations provenant des SIGs des SFDs pourraient comporter beaucoup de biais car les données saisies ou consolidées depuis les bases de données des agences ne concordent pas toujours avec les réalités

7.2. Conception de la nomenclature

Au regard des contraintes ci-dessus évoquées, la codification des informations dans tous les SIGs du secteur de la microfinance doivent intégrer les rubriques ci-après :

- **Type de produits et d'activité** : les activités et les filières agricoles doivent être énumérées de manière exhaustive afin de capter toute l'information sur la finalité des

crédits agricoles et leur arrimage avec les stratégies de financement concernées. Cette liste provient à la fois du cadre NAP et des cadres logiques et de suivi-évaluation des projets et programmes du secteur agricole.

- **Informations signalétiques** : toutes les données sur le client doivent être captées au cours de son premier enregistrement dans le système et régulièrement mises à jour dans le but de présenter les performances du secteur suivant la catégorisation socio-économique. Il s'agit notamment d'information telles que l'identifiant unique, le genre, l'âge, la région de résidence, le niveau d'éducation, le niveau de revenu, etc.
- **Catégorie de client** : les clients sont constitués en individu ou en personnes morales de type groupement, coopérative, entreprise, etc. avec des particularités lors de l'octroi des crédits. Il faudra lier chaque crédit qu'il soit octroyé en groupement ou non à un individu afin de générer de façon exhaustive le stock de crédit affecté à chaque client dans le système.
- **Informations sur les crédits** : les types de crédits et leur cycle est aussi une donnée de base permettant de calculer plus tard les performances financières et le profil de risque lié à chaque client.

La proposition de la nomenclature des activités et produits liés aux crédits agricoles et présentée en annexe.

8. Identification des paramétrages supplémentaires nécessaires au SIG des SFD pour produire les informations selon la nomenclature proposée

Dans le cadre de l'amélioration du mécanisme de production des statistiques liées aux crédits agricoles, les systèmes d'information et de gestion devront être adaptés aux contraintes évoquées plus haut et intégrer de nouveaux paramètres permettant de d'acquérir convenablement les données à l'entrée, de les traiter et de les restituer suivant les besoins variables du secteur. A ce titre, il est suggestif qu'indépendamment des plateformes et des langages de développement utilisés, les SIG subissent les modifications présentées ci-dessous.

8.1. Au niveau de l'identifiant des usagers des services financiers

L'identifiant unique est le premier niveau de référentiel à concevoir et à intégrer dans les SIGs du secteur aussi bien au niveau des SFD que de e-Contrôle et des autres systèmes informatiques de traitement de données. Cet identifiant aura pour finalité de dédoubler les bases de données des SFD en fusionnant les multiples identités actuellement constatées et de maintenir un enregistrement unique de chaque client. Il sera également le trait d'union entre les SIGs et favorisera la consolidation des données et la tenue d'une centrale de risque fiable. L'identifiant unique est aussi un moyen d'identifier chaque client au sein des groupements et de relier directement suivant les clés de répartition la part de chaque individu au sein des crédits collectifs.

La BCEAO a lancé une réflexion sur la mise en place d'un identifiant unique des usagers des services financiers au sein de l'UEMOA afin d'améliorer la fiabilité des informations dans le secteur. Cependant, en plus de cette initiative, le Bénin dispose désormais d'un moyen d'identification unique du citoyen en cours de généralisation à tous les échelons de la société. Il est fort recommandé que cet identifiant soit systématiquement enregistré et lié aux dossiers de chaque client en vue d'un apurement progressif des bases de données. Nous recommandons donc une association du NIP (Numéro d'Identification Personnelle) et du futur identifiant des usagers des services financiers de la BCEAO afin de renforcer l'unicité des individus dans les SIG. La coexistence de ces deux numéros permettra d'identifier de façon unique chaque usager au niveau national et plus tard dans le cadre des opérations interbancaires communautaires de faire de la réconciliation d'informations financières transfrontalières.

8.2. Au niveau de la nomenclature

Une fois adoptée, la nomenclature des crédits agricoles devra être implémentée dans les SIG afin de fournir aux agents des SFDs les détails des activités dans le secteur agricole et de les associer aux crédits octroyés. L'intégration de cette nomenclature vient bousculer un manque d'information déploré par le passé et pose le problème de la catégorisation à affecter aux crédits en cours jusqu'ici. Cette opération doit être étudiée et exécutée en concertation avec les PTFs pour ce qui concerne les crédits liés à un programme de sorte à les affecter dans les bonnes catégories d'activités et de filières agricoles.

Toutefois, la fiabilité et le niveau de détail de l'information ne sera effective qu'à partir de ces nouvelles versions des SIG.

8.3. Formats d'échange

Les SIGs devront être révisés afin de rendre possible les échanges de données avec les systèmes partenaires, les systèmes de l'APSPFD, l'ANSSFD et de la BCEAO, avec un entrepôt de donnée central dans le secteur de la microfinance. Cette interopérabilité concerne notamment les formats d'échange notamment l'exposition et la réception de données via des API, des web services, des fichiers XML, CSV, TXT et tous autres formats et la communication avec un entrepôt externe. Les adaptations nécessaires à ce niveau devront être stipulées clairement dans un cahier des charges techniques qui sera élaboré en fonction des options qui seront choisies.

8.4. Indicateurs à intégrer

Il est important que les canevas actuels d'état de reporting de tous les acteurs soient directement implémentés dans les SIGs afin de générer automatiquement sur la base des données disponibles l'ensemble des documents de suivi souhaités par les acteurs au niveau central (PTFs, ANSSFD, BCEAO, APSPFD, etc.). Une fois la nomenclature retenue, ces différents canevas devront être mis à jour pour intégrer les dénominations retenues pour chaque type d'activité et de produit agricole ainsi que les formes de groupement et les informations sur les crédits afin d'être transmis aux éditeurs pour être implémenté.

Il est à mentionner que le contenu de la nomenclature devra rester suffisamment stable et chaque acteur devra s'aligner dessus autant que possible de sorte à ne subir que des modifications substantielles et justifiées à des périodicités prédéfinies. Ceci permettra de garantir la stabilité des SIG tout en satisfaisant les besoins de toutes les parties.

8.5. Moteur de reporting

Les nouvelles présentations et la variation des besoins de statistiques des partenaires et des autorités du secteur devront être prises en charge par l'implémentation d'un moteur de reporting interne à chaque SIG. Ce moteur de Business Intelligence devra fournir aux acteurs les possibilités de conception de nouveaux états et d'effectuer de nouvelles analyses au regard de leur besoin futurs. Le moteur de reporting peut également être implémenté en

externe comme présenté dans les scénarios plus bas afin d'améliorer les capacités de reporting sur la base d'un entrepôt de donnée transversale.

En outre le moteur de reporting permettra de répliquer cette initiative pour d'autres secteurs d'activité en dehors de l'agriculture à travers la conception de cubes de données spécifiques à chaque secteur.

9. Analyse de la prédisposition des SFD à prendre en charge les développements complémentaires de leur SIG

L'analyse du fonctionnement du reporting dans le secteur des crédits agricoles révèle une charge de travail importante aussi bien pour les SFDs que pour les équipes statistiques des PTFs. A cet égard, il apparaît intéressant pour les SFDs de s'impliquer dans la mise en place d'un mécanisme automatisé de production statistique pour le compte de leurs multiples partenaires. Ainsi, les axes d'analyse à considérer pour évaluer les prédispositions de ces derniers se présentent comme ci-après

9.1. Capacités techniques

Sur le plan technique, la plupart des SFD dispose d'une équipe informatique composée de moins de cinq (05) agents chargés de couvrir l'ensemble des composants du système d'information.

A l'exception de FECECAM, du PADME et de FINADEV, les profils et compétences disponibles au sein des autres SFD comprennent notamment :

- Les administrateurs réseaux
- Les développeurs
- Les techniciens de support technique

Les SFD ci-dessus évoqués disposent quant à eux d'équipe informatique plus diversifiées composés en plus des profils ci-dessus, d'au moins un administrateur des bases de données pouvant prendre en charge convenablement les activités liées à la transformation des données et à l'édition de nouveaux états statistiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, tous les SFD devront renforcer les capacités de leurs équipes IT sur les thématiques de traitement de données volumineuses et sur les analyses de données (analytics). Ceci pourrait s'effectuer à travers un plan de montée en compétence des profils développeur existants lorsque ces derniers disposent des prérequis nécessaires ou, un recrutement d'une ressource supplémentaire pouvant prendre en charge les évolutions et les nouvelles fonctionnalités relatives à la production des statistiques.

En ce qui concerne les SFDs de grande taille, notamment FECECAM, PADME, FINADEV, etc. il s'avère nécessaire de faire monter en compétence les administrateurs de bases de données actuels sur l'analytics dans le but de leur conférer les aptitudes nécessaires au pilotage des évolutions des SIGs.

9.2. Capacités de financement

Au cours des cinq dernières années, la plupart des SFDs ont conduit des projets de transformation digitale de leur activité sous l'impulsion des projets tels que ADAPAMI et des PTF. Au stade actuel d'évolution de leur système d'information se pose sévèrement la question de la pérennisation de tous les acquis et de leur capacité à poursuivre les financements liés aux évolutions nouvelles et à la maintenance de l'existant. A cet égard, si les SFDs de grande taille se montrent rassurant à travers les initiatives internes de renforcement continu de leur SI, les autres institutions de plus petite taille peinent à engager des budgets substantiels dans l'extension de leur infrastructures réseaux ou dans les plateformes de finance digitale par exemple. Il apparait clairement un déséquilibre des capacités des deux catégories à prendre en main les nouvelles adaptations de leur SIG.

Au regard des discussions que nous avons eu avec différents types d'acteurs, on peut retenir que les SFDs de petite taille ne dispose pas des moyens et de la motivation nécessaire pour embrasser les évolutions relatives à la production de statistiques agricoles. Ce constat est appuyé par deux facteurs principaux à savoir :

- **La perception par les managers des impacts directs de ces évolutions :** La volonté managériale est la première condition pour la réussite de ce projet. Des échanges que nous avons eu avec les responsables des institutions de microfinance, il ressort que ces

derniers sont résolument convaincus de l'impact des changements nécessaires en faveur des statistiques des crédits agricoles mais, ils ne lient pas directement ces impacts avec l'accroissement de leur productivité. De ce fait, ils ne semblent pas avoir le niveau de motivation adéquat pour initier sur fond propre ces investissements. Afin de garantir le succès de cette réforme, il serait fortement recommandé que les coûts induits par les adaptations des SIGs actuels soient absorbés par un appui des PTFs.

- **Les capacités réelles de financement des projets de SI par les SFD de petite taille :** Contrairement aux SFDs de grandes tailles qui investissent spontanément dans les projets digitaux, les SFDs de petites tailles ne disposent dans leur budget annuel que de faibles montants affectés au système d'information.

10. Outil alternatif de rapportage systématique des données des SFD en se basant sur l'existant auprès de ADAPAMI

10.1. Deux scénarii

Dans le cadre de la production statistique sur l'agriculture deux scénarii se présentent notamment l'intégration d'un moteur de reporting dans les SIG et la mise en place d'une solution de Business Intelligence centralisée.

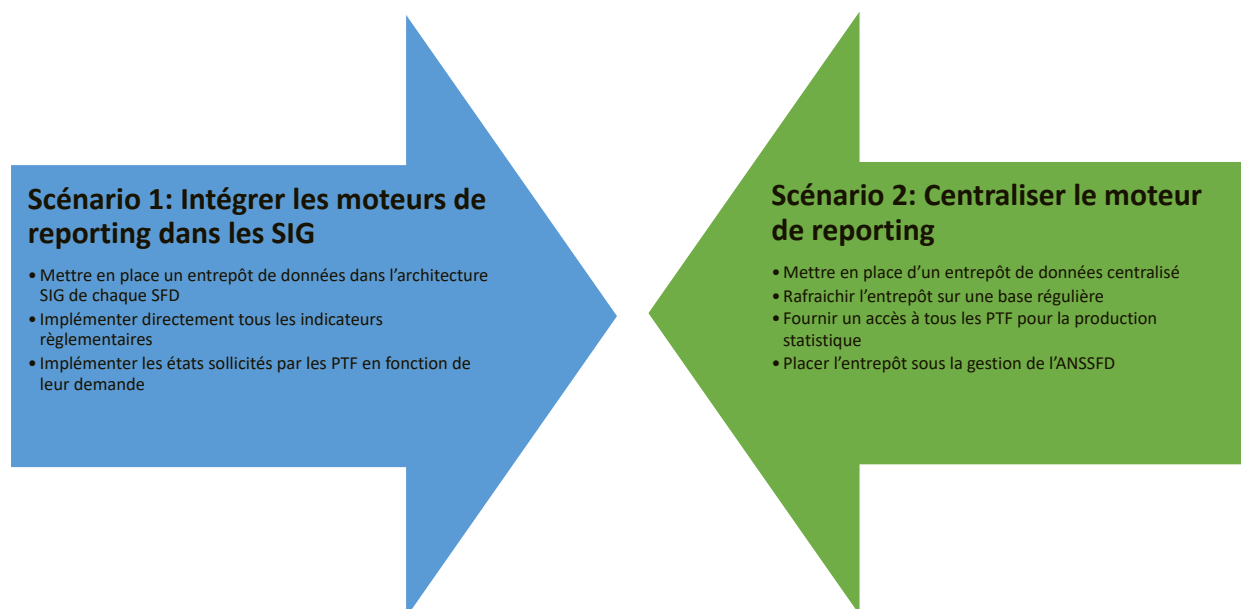


Figure 5: Scénarii de mise en oeuvre de système de rapportage cible

10.1.1. Intégration d'un moteur de reporting dans les SIG

Dans ce scénario, les éditeurs de SIG devront intégrer un module supplémentaire dans leur solution afin de permettre aux utilisateurs de concevoir de nouveaux canevas de rapport conforme à leur besoin. Dans cette configuration, tous les états de reporting sollicités par les PTFs dans le cadre du suivi-évaluation de leur projets/programmes pourront être conçus directement au sein des SIG et générés automatiquement étant donné qu'il existe désormais un niveau de détail élevé des produits et activités liés aux crédits agricoles. Cette option permettra également aux équipes informatiques des SFDs de concevoir et de produire pour le compte de tout nouveau projet, des canevas inexistantes au stade actuel. Dans ce scénario, chaque SFD disposera d'une certaine autonomie dans la production des statistiques qui sont ensuite transmises aux différents acteurs de l'écosystème en fonction de leur besoin.

Toutefois, ceci représentera une charge de travail suffisamment élevée au regard de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées sur les questions liées aux statistiques. Cette configuration reste également limitée aux informations d'une seule SFD et requiert au niveau des PTFs un effort d'agrégation afin d'obtenir une visibilité globale sur les performances du secteur. Les éditeurs devront effectuer des adaptations conséquentes dans chaque SIG avec un coût potentiellement élevé pour les SFDs de petite taille n'ayant pas un appui de la part des PTF. Enfin, cette option réduit les possibilités d'évolution du système vers d'autres secteurs d'activités car les mêmes investissements devront être repris notamment pour compléter la nomenclature vers les domaines d'activités concernés et modéliser les canevas de reporting associés.

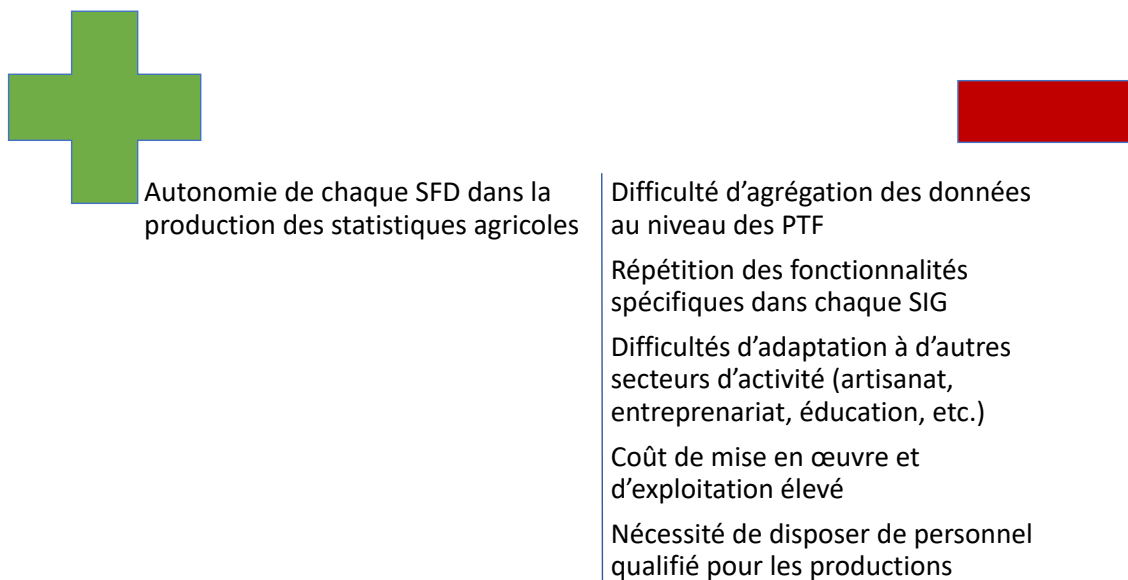


Figure 6: Avantages et inconvénients du scénario 1

10.1.2. Mise en place d'une solution de Business intelligence centralisée

La complexité du rapportage sur les crédits agricoles requiert la mise en œuvre d'un système de Business intelligence pouvant s'adapter à la variabilité des besoins actuels et à venir. Le terme Business Intelligence (BI) désigne les technologies, applications et pratiques de collecte, d'intégration, d'analyse et de présentation de l'information. L'objectif de la Business Intelligence est de soutenir une meilleure prise de décision en croisant plusieurs données provenant de sources diverses qu'elles soient structurées ou non. Le caractère hétérogène et

diversifié des données provenant des SFDs pourra être convenablement maîtrisé par l'empilement dans un entrepôt de données et les multiples présentations des états statistiques par PTFs seront rendues possible via les Data-marts qui comportent en fonction des besoins les collections de données nécessaires pour produire les états spécifiques.

Ce scénario présente de nombreux avantages liés à la disponibilité des données en un même endroit dans l'entrepôt central. Ceci crée de multiples possibilités d'exploitation des données pour produire toute sorte d'analyse aussi bien relative à un SFD ou de façon croisée pour apporter plus de visibilité sur les performances. Cette option ne requiert pas non plus un niveau d'effort conséquent pour les SFDs surtout celles disposant de moyen limité, car sa mise en œuvre est centralisée au niveau de l'ANSSFD en tant qu'autorité de surveillance de l'activités de microfinance. Cependant, le sentiment de perte de souveraineté sur l'information statistiques pourrait entraîner quelques résistances au niveau des SFD et il faudra mettre en place un plan d'accompagnement au changement adéquat afin de les motiver à adhérer au projet.

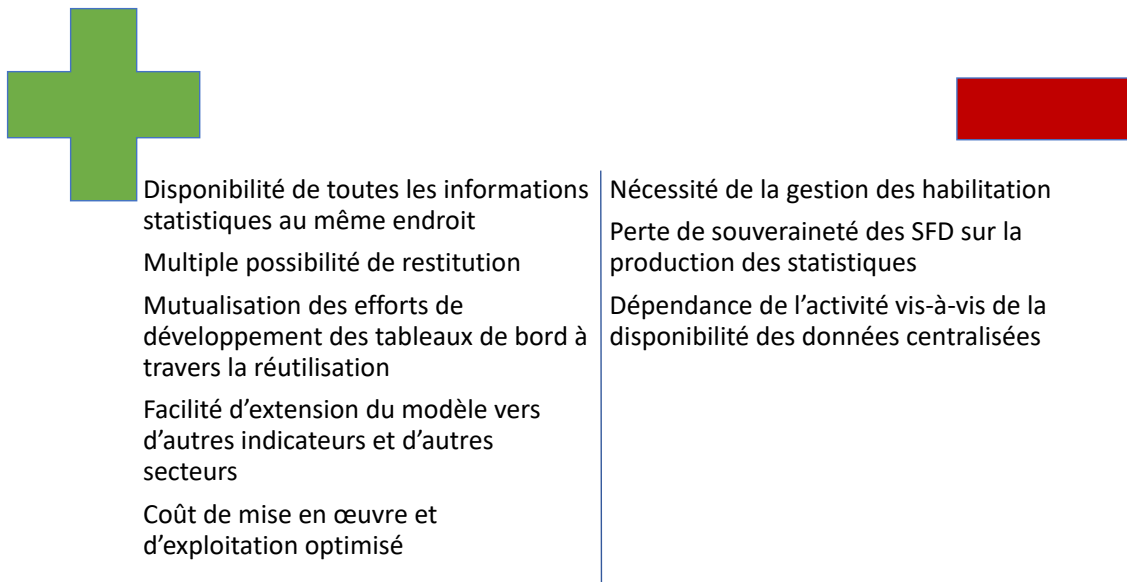


Figure 7: Avantages et inconvénients du scénario 2

10.2. Architecture technique cible

Sur le plan technique, la mise en place de l'entrepôt de données requiert une synergie d'effort impliquant aussi bien les SFD et leur éditeurs SIGs respectifs, l'ANSSFD, les PTFs, l'APSF, la BCEAO, etc, comme principaux demandeurs d'informations statistiques et l'ANSSFD comme organe de gestion du système central. Il s'agit concrètement comme le montre le schéma ci-dessous, de mettre en place un système composé des parties suivantes :

- **Un ETL (Extract, Load, transform)** chargé d'importer les données depuis les bases de données des SFDs et à partir de fichiers plats (.xlsx, .xml, .csv, .txt, etc) afin de les intégrer dans l'entrepôt sous un format questionnable.
- **Un entrepôt de données** qui comporte toutes les données et qui est organisé en datamarts qui sont des sous-ensembles de l'entrepôt orientés vers des besoins spécifiques. Dans le cas de ce projet, on pourrait envisager la construction d'un datamart par type de demande (ANSSFD, PTFs, etc.).
- **Un portail de reporting** à partir duquel seront présenté sous une forme conviviale les tableaux de bord, les rapports, les états ou autre analyse de données nécessaires pour évaluer les performances des crédits agricoles.

Le schéma ci-dessous présente l'architecture technique cible de reporting centralisé du secteur de la microfinance

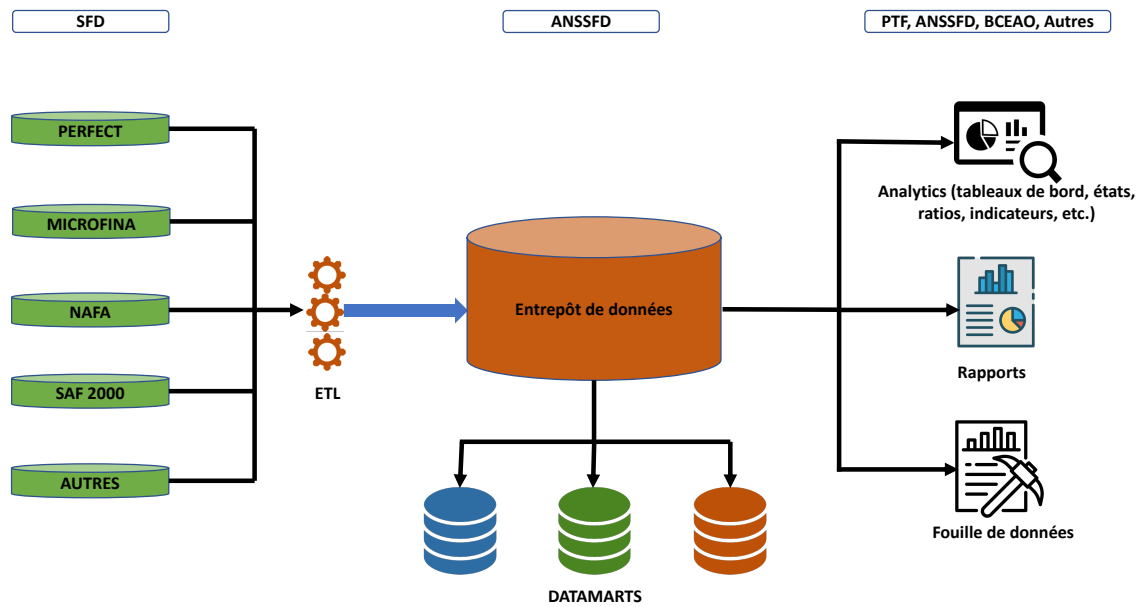


Figure 8: Architecture technique de l'entrepôt de données

La mise en place de cet entrepôt complètera l'ensemble des systèmes d'informations actuels en apportant une perspective consolidée de l'ensemble des données du secteur. Outre les données des SFDs, il pourra également importer à partir d'autres sources existantes afin d'affiner le niveau d'exactitude des analyses à réaliser. Les données historiques contenues dans e-contrôle pourrait être exploitées pour produire des vues statistiques sur plusieurs années.

Ci-dessous un aperçu des interrelations entre les systèmes existants.

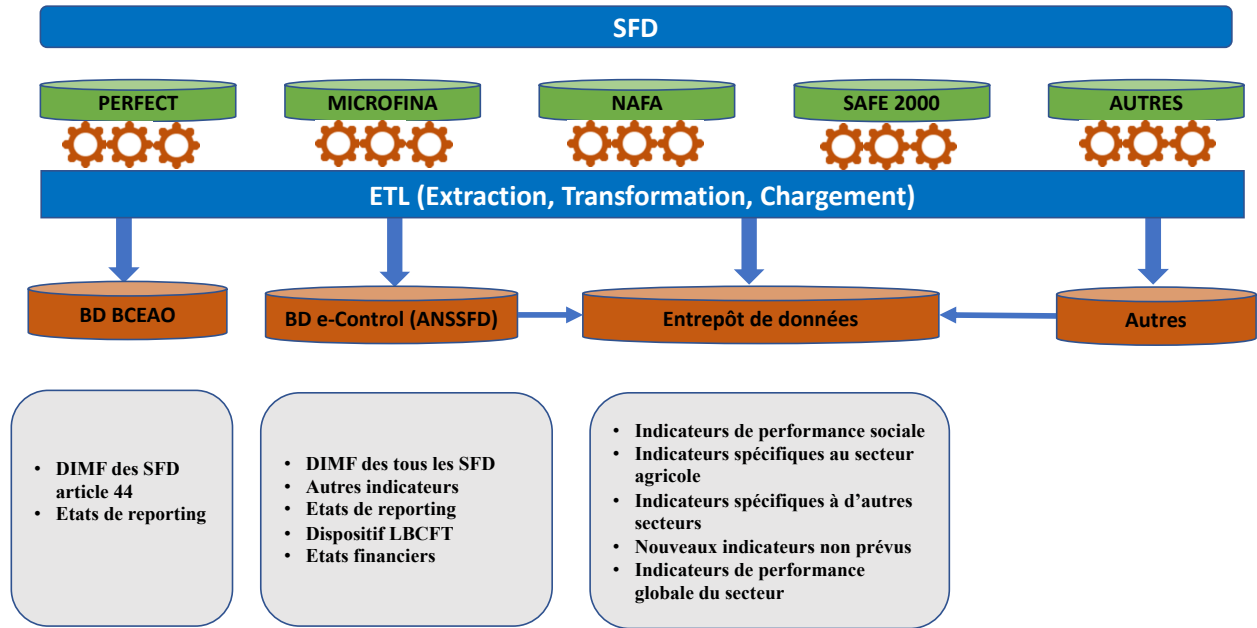


Figure 9: Architecture fonctionnelle de la solution

10.3. Solutions

La mise en œuvre d'un entrepôt de données est un projet nécessitant l'élaboration d'un cahier de charge détaillé en vue de la sélection d'un outil de Business Intelligence conforme aux besoins. Plusieurs solutions s'affrontent sur le marché avec des avantages et inconvénients concurrentiels qu'il faudra comparer afin d'opérer un choix judicieux. Parmi les solutions les plus répandues, nous proposons ci-après une comparaison entre deux plateformes de BI présentant le meilleur compromis entre les fonctionnalités recherchées et le coût total de possession.

- **PowerBI** est une solution de Microsoft très plébiscitée auprès des entreprises de toutes tailles et de tout secteur d'activités dans le domaine de l'informatique décisionnelle. Il allie la familiarité des environnements Microsoft et la puissance des fonctionnalités pour se positionner comme l'un des choix les plus adéquats dans le cadre du présent projet.
- **L'outil Tableau** de l'éditeur TABLEAU SOFTWARE est également un excellent outil de BI dont la force réside dans la facilité de création des tableaux de bord : il suffit de glisser-déposer les visuels dans un onglet de tableau de bord (un onglet par visuel). La compréhension de l'interface et prise en main sont beaucoup moins évidentes pour un

utilisateur débutant mais reste très ergonomique une fois qu'elle est bien maîtrisée. Le coût est le principal point faible de Tableau en comparant avec PowerBI qui s'adapte aux budgets des entreprises de toute taille contrairement à Tableau qui serait plutôt réservé aux entreprises de moyenne voire grande taille.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des deux solutions.

Tableau 3: Comparaison des solutions PowerBI et Tableau

Critères	Power BI (Microsoft)	Tableau (Tableau Software)
Facilité d'utilisation	Plus intuitif car proche des interfaces microsoft déjà familier	Plus flexible avec des créations personnalisées
Coût	Environ 100\$/an/user	Environ 350\$/an/user
Performance	Plus faible	Plus élevé
Sources	Microsoft Excel, Text/CSV, Folders, MS SQL Server, Access DB, Oracle Database, IBM DB2, MySQL database, PostgreSQL database, etc.	Excel, Text File, Text/CSV, Folders, MS SQL Server, Access DB, Oracle Database, IBM DB2, MySQL database, PostgreSQL database, PDF, JSON, statistical file, Amazon Redshift, Cloudera Hadoop, Google Analytics, dropbox, google sheets, google drive and others
Capacité de programmation	Limité, M langage et R	C, C++, Java, and Python et R
Capacité de visualisation	Meilleurs tableaux de bord et rapports	Plus flexible
Intelligence artificielle	Microsoft business analytics	Python machine learning

10.4. Gouvernance

La mise en œuvre du projet d'optimisation de la production des statistiques liées aux crédits agricoles impliquera la collaboration active de tous les acteurs du secteur en tant que producteur des données ou en tant que consommateur. Au regard de sa position centrale et stratégique, l'ANSSFD est la structure la plus indiquée pour porter la réforme et fédérer tous les acteurs autour du projet. Au titre de ses prérogatives réglementaires, elle devra exercer une autorité sur les SFDs dans le cadre de leur obligation de reporting ascendant. Cet atout lui confère la légitimité de susciter une émulation qui pourrait atteindre les acteurs externes tels que les éditeurs de logiciels du secteur ou les PTFs. En outre, un plan de conduite de changement sera conduit en marge du projet de transformation digitale de l'ANSSFD afin d'obtenir l'adhésion spontanée de tous les acteurs à cette gouvernance commune.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la **mise en œuvre** de l'entrepôt de données sera donc confiée à l'ANSSFD qui en assurera la maîtrise d'ouvrage en recrutant les prestataires les plus qualifiés sur le sujet avec le soutien des PTFs. Il devra ensuite être formalisé dans un protocole les modalités de collaboration et d'utilisation de la plateforme par chaque acteur. Les éditeurs devront implémenter les modifications nécessaires dans les SIGs afin d'automatiser les échanges de données via des API (application Programming Interface) avec l'entrepôt de données.

Tous les utilisateurs de cette plateforme disposeront d'un accès libre à la plateforme pour l'extraction des données brutes ou pour l'élaboration automatisée de leurs tableaux de bord et autres états de sortie. Cet entrepôt de données devra être exploité en mode « Open Data » avec une partie ouverte au grand public et à la communauté scientifique aux fins de recherche.

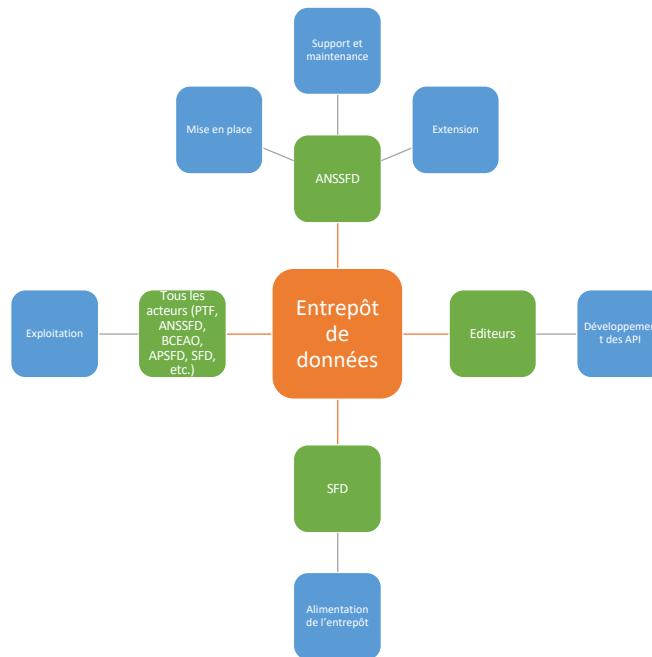


Figure 10: Gouvernance du système de BI

11. Mesures nécessaires à l'interne des SFD, en plus du paramétrage du SIG, pour pouvoir produire les informations selon la nomenclature validée

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est important que les SFDs mettent en place une organisation permettant d'accompagner convenablement la dynamique d'actions. Ces

actions viseront à préparer les acteurs internes devant prendre en charge les tâches induites par l'exploitation récurrente de la plateforme et la préparation des données en amont.

Ainsi, en fonction de leur catégorie, les SFDs devront engager les actions ci-après :

- **Apurement des données** : ce chantier est le plus important parce qu'il consiste à intégrer le nouvel identifiant des usagers/clients et à implémenter la nomenclature en vue du dédoublonnage et de la fiabilisation des données. Il s'agira de fusionner les multiples identités actuelles et d'associer les crédits à une activité et un produit agricole plus précis conformément à la nomenclature. Cette activité requiert un traitement minutieux pouvant être réalisé via un processus automatisé ou manuel en fonction du degré de non-fiabilité actuelle des données.
- **Centralisation des systèmes d'informations** : Certains SFDs exploitent jusqu'ici des versions décentralisées de leur SIG avec une routine de synchronisation des données suivant des périodicités définies. Dans le cadre de l'optimisation du système de rapportage lié aux crédits agricoles, il est essentiel que toutes les données soient disponibles dans une seule source qui sera connecté à l'entrepôt via l'ETL. A cet effet, il est fortement recommandé de procéder à l'interconnexion des agences et sites distants afin d'effectuer toutes les opérations sur un système centralisé ou automatiser le mécanisme de synchronisation afin de réduire l'obsolescence des données. Il est fort à encourager que les futurs investissements dans les projets informatiques au sein du secteur s'orientent vers cet objectif.
- **Mise en place ou désignation d'une compétence en matière d'administration des bases de données** : la mise en place des routines d'échange de données et l'exploitation des systèmes décisionnels requièrent le développement d'une compétence en gestion des bases de données. Cette compétence qui est présente au sein des SFDs de grande taille manque malheureusement aux SFDs de petites tailles qui ne disposent généralement que de très peu de ressource en interne pour gérer tout le système d'information. Cette prestation peut aussi être externalisée mais il est fortement recommandé de disposer d'un agent sous contrat en interne pouvant assurer une gestion permanente des tâches inhérentes à la manipulation des données.

- **Mise en place ou désignation d'une compétence en matière de production statistique** : les systèmes décisionnels impliquent également une maîtrise de la science des données ou à minima une bonne connaissance des traitements nécessaires sur les données afin de les présenter sous une forme digeste pour les décideurs. Nous recommandons qu'au moins deux (02) utilisateurs avancés des SIGs soient formés par SFD sur la production des états statistiques afin de conduire cette activité de maîtrise de l'information statistique au profit des prises de décision.

La mise en œuvre de ces actions pourrait s'effectuer différemment d'un SFD à un autre en fonction de niveau de maturité actuel et de l'état de fiabilité de leur SIGs.

12. Plan d'action par type de SIG en prenant en compte les processus à changer, les documents à revoir, les formations à donner

La mise en œuvre du projet s'étale sur une période de douze (12) mois et comprend des actions préparatoires à exécuter sous le leadership de l'ANSSFD avec la participation de tous les acteurs de l'écosystème afin de définir la nomenclature, les identifiants et d'élaborer les cahiers de charges détaillés du système décisionnel à mettre en place. Ensuite, l'ANSSFD devra avec le soutien des PTFs sélectionner un prestataire pour la mise en œuvre de la solution pendant que les éditeurs des SIGs effectuent les adaptations requises en collaboration avec les SFDs. La solution à mettre en place devra disposer d'un module d'intégration permettant d'acquérir les données à partir de fichiers d'échanges sous différents formats pour les SFDs de petite taille dont les SIGs ne sont pas encore à un stade de structuration élevé.

Une fois la solution prête et les environnements techniques des SFDs assainis, il s'en suivra un déploiement suivi d'une formation des acteurs à divers niveaux en vue de la prise en main des outils et du démarrage de leur exploitation.











La mise en œuvre du projet sera ponctuée d'atelier de présentation des choix techniques et de gouvernance afin de renforcer le niveau d'adhésion globale.

Tableau 4: Plan d'actions

N	Actions	Durée	Coût	Responsable
1	Atelier de présentation des résultats de l'étude	1 jour	-	ProFinA & ADAPAMI
2	Identifier le financement du projet	-	-	PTF, ANSSFD
3	Elaborer des cahiers de charges du système	2 mois	10 000 000	ANSSFD, SFDs, éditeurs
4	Sélection d'un prestataire	3 mois	-	ANSSFD
5	Finalisation de la nomenclature et conception de l'identifiant des usagers/clients des SFD y compris ateliers de validation	3 mois	10 000 000	ANSSFD, SFDs, éditeurs, PTFs
6	Développement de l'entrepôt y compris les serveurs et licences des logiciels	4 mois	70 000 000	Prestataire
7	Appui à la mise à niveau des SIG, développement des API et mécanisme de rafraichissement	3 mois	20 000 000	Prestataire, éditeurs
8	Apurement des données des SIGs existants	4 mois	-	SFDs
9	Déploiement et mise en service	1 mois	10 000 000	Prestataire
10	Formation et transfert de compétence	1 mois	10 000 000	Prestataire
11	Accompagnement à l'exploitation	12 mois	20 000 000	Prestataire
	Total		150 000 000	

Le tableau ci-après présente une planification de la mise en œuvre du projet sur une période d'un an.

Tableau 5: Planning de mise en oeuvre de la solution

N	Actions	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	Identifier le financement du projet												
2	Elaborer des cahiers de charges du système												
3	Sélection d'un prestataire												
4	Finalisation de la nomenclature et conception de l'identifiant des usagers/clients des SFD												
5	Développement de l'entrepôt y compris les serveurs et licences des logiciels												
6	Appui à la mise à niveau des SIG, développement des API et mécanisme de rafraichissement												
7	Apurement des données des SIGs existants												
8	Déploiement et mise en service											Mise en production	
9	Formation et transfert de compétence												
10	Accompagnement à l'exploitation												12 mois

13. Annexes

13.1. Annexes 1 : Nomenclature des activités et produits liés aux crédits agricoles

Tableau 6: Nomenclature des activités et produits agricoles

Catégorie	Activités ou produits agricoles
Culture	Cultures de céréales
Culture	Culture de Blé
Culture	Culture de Maïs
Culture	Culture de Riz paddy
Culture	Culture de Mil
Culture	Culture de Sorgho
Culture	Culture de Fonio
Culture	Culture d'autres céréales n.c.a.
Culture	Culture de racines, tubercules et légumes à cosse secs
Culture	Culture de Pommes de terre
Culture	Culture d'Igname
Culture	Culture de Manioc
Culture	Culture de Taro et macabo
Culture	Culture de Patates douces
Culture	Culture d'autres racines et tubercules à amidon
Culture	Culture de légumes à cosse secs
Culture	Culture de Pois de terre
Culture	Culture d'autres légumes à cosse secs
Culture	Culture de plantes oléagineuses
Culture	Culture d'arachides
Culture	Culture de Noix de palme et amandes de palmiste
Culture	Culture de Noix et amandes de karité
Culture	Culture de Soja
Culture	Culture de Coco
Culture	Culture de Goussi
Culture	Culture de Sésame
Culture	Culture d'Autres produits de plantes oléagineuses n.c.a.
Culture	Culture du coton
Culture	Autres cultures n.c.a

Culture	Culture de Canne à sucre
Culture	Culture de Tabac brut
Culture	Culture de l'Hévéa
Culture	Culture de Plantes aromatiques ou médicinales
Culture	Culture de produits végétaux n.c.a.
Culture	Culture de légumes ; pépinière ; horticulture
Culture	Cultures Maraichères
Culture	Culture de Tomates
Culture	Culture de Piments
Culture	Culture de Gombo
Culture	Culture d'oignon
Culture	Culture de carotte
Culture	Culture de Légumes à feuilles
Culture	Culture de champignon
Culture	Culture de Légumes fruits
Culture	Autres Cultures Maraichères
Culture	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices
Culture	Culture du cacao
Culture	Culture du café
Culture	Culture du thé
Culture	Culture de la banane
Culture	Culture de l'ananas
Culture	Culture d'autres fruits
Culture	Culture de mangues, orange, mangoustans, avocats et goyaves
Culture	Culture d'Agrumes
Culture	Culture de Dattes
Culture	Culture d'anacarde (cajou)
Culture	Culture des autres fruits n.c.a.
Culture	Culture de plantes à épices
Culture	Culture de Vanille
Culture	Culture d'Autres épices
Culture	Culture et élevage associés
Reproduction	Reproduction des plantes (pépinières); horticulture
Egrenage	Égrenage du coton

Elevage	Élevage
Elevage	Élevage de bovins
Elevage	Élevage chevaux et autres équidés
Elevage	Élevage de camélidés
Elevage	Élevage de camélidés
Elevage	Élevage d'ovins
Elevage	Élevage d'ovins
Elevage	Élevage de caprins
Elevage	Élevage de caprins
Elevage	Élevage de porcins
Elevage	Élevage de porcins
Elevage	Élevage de volailles
Elevage	Élevage de volailles
Elevage	Élevage d'animaux n.c.a.
Soutien à la culture et l'élevage	Activités de soutien à la culture
Soutien à la culture et l'élevage	Activités de soutien à l'élevage
Production	Productions d'œufs
Production	Production de fromage
Production	Production de Gari
Production	Production de yaourt
Production	Production de peau de boeuf
Production	Production du Miel
Production	Production d'Autres Élevage d'animaux n.c.a.
Chasse	Chasse et activités annexes
Chasse	Chasse et activités annexes
Chasse	Chasse de Bovidae-Alcelaphinae
Chasse	Chasse de Bovidae-Antilopinae
Chasse	Chasse de Bovidae-Bovinae
Chasse	Chasse de Cephalophinae
Chasse	Chasse de Lion
Chasse	Chasse de Babouin
Chasse	Autres Chasses
Chasse	Activités des autres prélèvements sur la nature

Chasse	Activités annexes à la chasse
Sylviculture	Sylviculture
Exploitation forestière	Exploitation forestière
Production	Production de charbon de bois
Production	Production forestière et de cueillette
Production	Autres productions forestières et de cueillette
Production	Activités forestières de soutien
pêche	Pêche maritime artisanale et industrielle
pêche	Prise de la pêche maritime artisanale
pêche	Prise de la pêche maritime industrielle
pêche	Pêche continentale
pêche	Prise de la pêche continentale
Pisciculture	Pisciculture et Aquaculture
Pisciculture	Prise de la Pisciculture et de l'Aquaculture
Pisciculture	Activités de soutien à la pêche, à la pisciculture et à l'aquaculture
Pisciculture	Activités de soutien à la pêche, à la pisciculture et à l'aquaculture
Intrants	Engrais
Intrants	Semences
Intrants	Machines agricoles
Intrants	Machines de transformations (Batteuse, étuveuse, égrenage, etc.)
Transformation	Jus de fruits et autres boissons à base de plantes
Transformation	Produits en conserve
Transformation	Biscuit
Commercialisation	Poissonnerie
Stockage	Boucherie
Statut du bénéficiaire	Individuel
Statut du bénéficiaire	Coopérative
Statut du bénéficiaire	PME

Statut du bénéficiaire	Crédit communautaire
Statut du bénéficiaire	Groupement d'entrepreneurs
Statut du bénéficiaire	Groupement de femmes
Statut du bénéficiaire	Groupement d'hommes
Statut du bénéficiaire	Groupement mixte

13.2. Annexe 2 : Informations signalétiques personnes physiques

Tableau 7: Informations sur les individus

Informations signalétique
Identifiant usagers
Nom
Prénoms
Date de naissance
Lieu de naissance
Sexe
Numéro de téléphone
Adresse électronique si disponible
Commune de résidence
Arrondissement de résidence
Village de résidence
Commune d'implantation de l'activité
Arrondissement d'implantation de l'activité
Village d'implantation de l'activité
Numéro de compte
Informations sur le crédit

Objet de l'activité
Catégorie
Filière
Intitulé de l'activité
Montant du crédit
Cycle
Echéancier

13.3. Annexe 3 : informations signalétiques personnes morales

Tableau 8: Informations sur les groupements

Informations signalétiques
Identifiant Groupement
Nom du groupement
Nombre de participant
Date de création
Numéro d'enregistrement si applicable
Numéro de registre de commerce si applicable
Identifiants des participants
Nom et Prénoms des participants
Noms et prénoms et téléphone des dirigeants
Commune d'implantation de l'activité
Arrondissement d'implantation de l'activité
Village d'implantation de l'activité
Numéro de compte du groupement
Informations sur le crédit
Objet de l'activité
Catégorie
Filière
Intitulé de l'activité
Montant du crédit
Cycle

Echéancier

Répartition du crédit par participant

13.4. Annexe 4 : Exemples de canevas de reporting des SFDs

Projet Promotion du Financement Agricole (ProFinA) - GIZ BENIN

Informations sur les crédits agricoles octroyés en 2021

Nom de votre institution : xxx

Personne à contacter: xxx

Contact téléphonique: xxx

GUICHET DE NIKKI: Communes de Nikki, Pèrèrè et Kalalé

	Nombre total de crédits octroyés en 2021		Montant total de crédits octroyés en 2021	
	Production	Transformation	Production	Transformation
<i>Soja</i>	xxx	xxx		0
<i>Anacarde</i>	xxx	0	0	0
<i>Karité</i>	0	0	0	0
<i>Riz</i>	0	0	0	0
<i>Volaille</i>	0	0	0	0
<i>Maraîchage</i>	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

GUICHET DE BEMBEREKE: Communes de Sinendé, N'Dali et Bembéréké

	Nombre total de crédits octroyés en 2021		Montant total de crédits octroyés en 2021	
	Production	Transformation	Production	Transformation
<i>Soja</i>	339	0	xxx	0
<i>Anacarde</i>	106	0	xxx	0
<i>Karité</i>	0	0	0	0

<i>Riz</i>	0	0	0	0
<i>Volaille</i>	0	0	0	0
<i>Maraîchage</i>	0	0	0	0
TOTAL	xxx	0	xxx	0

GUICHET DE TCHTCHOU: Commune de Tchaourou

	Nombre total de crédits octroyés en 2021		Montant total de crédits octroyés en 2021	
	Production	Transformation	Production	Transformation
<i>Soja</i>	0	0	0	0
<i>Anacarde</i>	201	0	11 500 000	0
<i>Karité</i>	0	0	0	0
<i>Riz</i>	0	0	0	0
<i>Volaille</i>	0	0	0	0
<i>Maraîchage</i>	0	0	0	0
TOTAL				

SYNTHESES DES CREDITS DECAISSES EN 2021

	Nombre total de crédits octroyés en 2021		Montant total de crédits octroyés en 2021	
	Production	Transformation	Production	Transformation
<i>Soja</i>	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	0
<i>Anacarde</i>	#VALEUR!	0	#VALEUR!	0
<i>Karité</i>	0	0	0	0
<i>Riz</i>	0	0	0	0
<i>Volaille</i>	0	0	0	0
<i>Maraîchage</i>	0	0	0	0
TOTAL	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	0

FEUILLE D'IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION PARTENAIRE

Ne remplissez que les champs blancs !

Contact Person: Personne de contact:	
Telephone: Téléphone:	
E-Mail:	
INSTITUTION PARTENAIRE	
Type of institution: Type d'institution:	Financial Institution
Country: Pays:	Benin
Name of institution: Nom Institution:	
Data collection period - Year: Période de collecte des données - année:	
Data collection period - Quarter: Période de collecte des données - trimestriel:	
Currency: Monnaie:	
Current Exchange rate (in € per local currency): Taux de change (en € par monnaie locale):	

Vue d'ensemble des produits/services financiers - objet de la coopération avec le Partenaire

Désignation du produit/service financier utilisée par ProFinA	Désignation du produit/service financier utilisée par le Partenaire
crédit Vente groupée anacarde	
Crédit entretien anacarde	
Crédit Pépiniériste anacarde	
Crédit production soja	
Crédit fromage de soja	
Crédit batteuse soja	
Crédit production de riz	
Crédit Vente groupée riz	
crédit étuveuse de riz	
Crédit amande karité + Crédit beurre karité	
Crédit poulet local	
crédit poulet amélioréet œuf de table	
Credit soja bio	

**PORTEFEUILLE DES PRODUITS/SERVICES
FOURNIS AU COURS DE LA PÉRIODE**

0 0

N'oubliez pas !

> Chaque ligne représente un service/produit financier fourni à un client.

> En cas de prêt de groupe, fournissez des données sur les membres individuels du groupe.

> **Pour copier et coller des données, utilisez uniquement la méthode suivante : Accueil > Coller > sous Coller des Valeurs sélectionnez Valeurs.**

> Pour obtenir de l'aide, contactez la GIZ.

Données clients**Données d'identification**

Entrez au moins l'un des deux*

Données de contrat**Données sur les services/produits financiers**

Région du Pays*	Unités nationales plus petites*	Nom du client/Pseudonyme	Numéro d'identification du client	Numéro de contrat	Date de début (jj.mm.aaaa)*	Date de fin (jj.mm.aaaa)	Année de naissance (par ex. 1973)*	Sexe*	Groupe ciblé*	Si Coopérative: Nom de la coopérative	Désignation du produit/service financier*	Montant versé	Commentaires
Country Region*	Smaller Country Unit*	Client Name	Client Identification No.	Contract No.	Starting Date*	Date End	Year of Birth (e.g. 1973)*	Sex*	Target Group*	If cooperative: Cooperative Name	Financial Product/Service Name*	Amount Disbursed	Comments